



**CONFERENCE REGIONALE SUR LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE
ET LES OPPORTUNITES D'ECHANGES DANS LE SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Rapport général

**Conférence régionale
sur la situation alimentaire et les opportunités
d'échanges de produits agricoles et agro alimentaires
dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest (CORPAO)**

Lomé (Togo), du 11 au 13 avril 2011



Cérémonie d'ouverture de la CORPAO 2011 présidée par Son Excellence, Monsieur Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU, Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Togo, entouré de Monsieur Mamadou GOITA, Secrétaire Exécutif du ROPPA et Monsieur Moussa CISSE, Coordonnateur du Programme Régional Appui Accès aux Marchés, Représentant le Prof. Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I - CEREMONIE D'OUVERTURE	4
II - DEROULEMENT DES TRAVAUX	5
III - LES OFFRES ET DEMANDES DE PRODUITS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES	7
IV - CONCLUSION.....	7
VI - RECOMMANDATIONS.....	7
ANNEXES	9

INTRODUCTION

Du 11 au 13 avril 2011, s'est tenue à l'hôtel Palm Beach à Lomé, République du Togo, la 11^{ème} édition de la Conférence régionale sur la situation alimentaire et les opportunités d'échanges de produits agricoles et agro alimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest (CORPAO) sous le thème : « **Problématique des entraves à la fluidification et à la promotion des échanges : état des lieux et perspectives** ».

Organisée par le CILSS, en collaboration avec la CEDEAO, cette conférence a enregistré la participation des représentants des Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) des pays membres du CILSS (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal), des pays côtiers non membres du CILSS (Bénin, Guinée, Togo), des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (FAO, UNION EUROPEENNE, FEWS NET), des personnes ressources, des représentants des acteurs de la société civile et ONG (FENAPFIBVTO, CPC, CONFENABVI, FTCPPRT, ROESAO, RESIMAO UNABOC, ADDB/Burkina, CIC-B, REGOSA, ROPPA) et des Opérateurs Economiques de la sous région.

La présente Conférence régionale a pour objectifs de :

- faire une analyse de la situation agricole et alimentaire et de l'évolution des marchés agricoles de la sous région ;
- créer des opportunités d'affaires ou d'échanges entre opérateurs économiques de la sous région ;
- informer et échanger sur des sujets d'actualité et d'intérêts majeurs en rapport avec l'objet de la conférence.

Les résultats attendus sont les suivants :

- une vue d'ensemble et une meilleure connaissance de la situation agricole et alimentaire régionale et de l'évolution des marchés sous régionaux sont établies ;
- des informations sur les mesures, les stratégies, les projets et programmes élaborés ou mis en œuvre pour faire face à la dynamique de hausse des denrées alimentaires sont partagées;
- les opportunités d'affaires / d'échanges et les informations commerciales sont partagées et les contacts utiles établis entre opérateurs économiques ;
- la collaboration entre les systèmes d'information sur les marchés et les opérateurs économiques de la région s'est renforcée ;
- les informations et connaissances sur des sujets d'actualités et d'intérêts majeurs en rapport avec l'objet de la Conférence sont partagées et discutées et les préoccupations et attentes des acteurs du commerce régional prises en compte ;
- le renforcement de l'intégration régionale par les marchés est réaffirmé.

I - CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU, Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Togo. Elle a été ponctuée par deux allocutions, celle de Monsieur Moussa CISSE, Coordonnateur du Programme d'Appui Accès aux Marchés du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), représentant le Prof. Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS empêché et celle de Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Togo.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a souhaité la bienvenue et un agréable séjour à tous les participants. Il a souligné que de bonnes productions ont été enregistrées dans les pays côtiers et dans ceux du Sahel durant la campagne agricole 2010-2011. Ensuite, il a également souligné qu'en dépit des importantes disponibilités agricoles, il existe encore des entraves dans les échanges intra régionaux. A cet effet, il espère que les recommandations issues de cette conférence participeraient à améliorer l'environnement des échanges dans notre espace communautaire.

Auparavant, le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS, a remercié respectivement les Autorités de la République du Togo qui ont bien voulu accueillir cette conférence régionale dans leur pays et Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Togo qui, malgré son calendrier très chargé, a bien voulu présider la cérémonie d'ouverture de la conférence. Il a indiqué que la CORPAO est devenu un cadre de concertation entre les acteurs des différentes filières pour s'informer et échanger sur la situation des marchés et les opportunités d'échanges des produits agricoles et du bétail dans l'espace CEDEAO. Il a souligné que malgré les bonnes productions réalisées au cours de la campagne agricole 2010-2011, il subsiste des poches de déficit qui doivent faire l'objet d'un suivi rapproché par tous les acteurs.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont mis en place un bureau qui se compose comme suit :

Président : Monsieur Maliki BAROUNI (Niger)

Rapporteur: Monsieur Koku Vinyo GBADZI (Togo)

Des rapporteurs journaliers ont été désignés comme suit :

1^{er} jour : Monsieur Léopold GANSOU (Bénin), Monsieur Mouhamadou N'DIAYE (Sénégal)

2^{ème} jour : Monsieur Sidy GUEYE (Sénégal), Madame Bénédicte PEMOU (Burkina Faso)

3^{ème} jour : Mini-bourse, Monsieur Aliou MAÏGA (INSAH/CILSS), assistés de Monsieur Abdoukarim KEITA (CILSS) et Monsieur Sani Laouali ADDOH (SIMA/Niger).

Les rapports journaliers sont joints en annexe.

II - DEROULEMENT DES TRAVAUX

Dès l'entame des travaux, le Coordonnateur du Programme Régional Appui Accès aux Marchés du CILSS a décliné les objectifs, les résultats attendus et le déroulement de la conférence régionale.

La première séquence des travaux a porté sur la situation agricole et alimentaire et l'évolution des marchés au niveau régional. Cette séquence a été ponctuée par deux présentations : celle du CILSS sur la situation agricole et alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest et celle du RESIMAO sur l'évolution des marchés.

De ces présentations, il ressort que la campagne agricole 2010-2011 au Sahel et en Afrique de l'Ouest est caractérisée par une bonne production agricole en général et céréalière en particulier. En effet, la production céréalière a enregistré une hausse de 15% (59 991 000 tonnes). Cependant en dépit de cette bonne production céréalière globale, il existe quelques poches déficitaires dans certains pays du CILSS.

Parmi les facteurs de risque cette année, on peut citer la hausse des prix des denrées alimentaires, le taux élevé de la malnutrition aiguë, les déficits fourragers et les crises post électorales.

Les populations vulnérables se retrouvent majoritairement parmi les populations urbaines pauvres, les populations victimes des guerres et les populations victimes des inondations.

Pour ce qui concerne l'évolution des marchés, on note un bon niveau d'approvisionnement des marchés aussi bien par les produits locaux qu'importés. D'une manière générale, les transferts de ces produits des zones de production vers les zones de consommation se déroulent d'une façon satisfaisante sauf au niveau des corridors reliant la Côte-d'Ivoire et ses voisins (Mali, Burkina Faso, Ghana).

Toutefois, on note un niveau élevé des prix des céréales ; cependant ces prix restent à un niveau plus bas par rapport à ceux des deux campagnes agricoles précédentes. Les troubles socio politiques ont fortement perturbé le fonctionnement du marché régional

La deuxième séquence a été consacrée aux présentations des pays (représentants de SIM et des Opérateurs Economiques).

Sur la base des stocks relevés, des volumes des échanges et des flux des produits agricoles et agroalimentaires, il ressort que les marchés ont été dans l'ensemble bien fournis en produits vivriers en 2010. On note que les achats officiels ont contribué, au moment de leurs réalisations dans certains pays, à baisser les offres au niveau des marchés. Les flux des produits agricoles locaux ont été faibles à modérés selon les pays. Il faut aussi noter une bonne offre de produits halieutiques et de viande grâce à la production locale et aux importations.

Pour ce concerne 2011, le premier trimestre a été caractérisé par une offre stable durant les deux premiers mois (janvier, février) ; cette offre a entamé une légère baisse à partir du mois de mars 2011.

Le dynamisme des marchés est imputable aux disponibilités des produits et au comportement des différents acteurs. En fonction des pays, les échanges portent essentiellement sur les céréales locales et le riz importé, les légumineuses, les tubercules, les fruits, les produits halieutiques, le bétail, la viande et la volaille.

Durant les trois premiers mois de 2011, il a été observé des prix plus élevés que ceux de 2010 pour la même période. Les perspectives dans les six prochains mois présagent des hausses modérées à importantes des prix selon les produits et les pays.

Les mesures ou dispositions prises dans les pays par rapport à la situation du marché et du niveau des prix ont porté sur des incitations à la production; une surveillance rapprochée des marchés ; la constitution de stocks nationaux de sécurité alimentaire ; la mise en place de magasins témoins ; la distribution gratuite de vivres ; la vente à prix modérés des produits.

Pour les responsables des SIM nationaux, les entraves aux échanges de produits agricoles et agroalimentaires dans les pays et entre les pays ont été essentiellement la mauvaise qualité des routes ; l'absence d'infrastructures de stockage des produits agricoles ; les tracasseries sur les routes ; l'insécurité à l'intérieur de certains pays et dans la sous région; l'enclavement de certaines zones; le non respect des textes sur la libre circulation des personnes et des biens ; le manque ou la faiblesse d'organisation des opérateurs privés; l'insuffisance de transformation des produits agricoles; les difficultés d'accès au crédit.

La deuxième séquence a été consacrée aux présentations des organisations des acteurs. Il s'agit du ROPPA, de la CONFENABVI-PAM UEMOA et de l'ADBB du Burkina Faso.

En outre, des cas des tracasseries routières vécus par un opérateur de la filière bétail du Niger a été relaté. Ces cas ont porté sur les axes Niamey-Abidjan et Niamey-Dakar.

Dans l'ensemble, les différentes organisations d'acteurs privés ont mis en exergue les circonstances de leur création ; le rôle qu'elles jouent dans le commerce régional, les plateformes qu'elles ont mises en place dans les différents pays.

Ces présentations ont été suivies de riches débats ponctués de questions et de contributions qui ont permis d'élucider davantage les thèmes traités. Pour l'essentiel, l'accent a été mis sur la problématique de l'accessibilité aux produits agro alimentaires ; le niveau des stocks ; l'importance des flux transfrontaliers dans le suivi de la sécurité alimentaire dans la région ; la prise en compte des modalités d'achat et de transport dans les transactions commerciales ; l'impact des interventions des Etats dans la fixation des prix, des ventes et des subventions. Il a également été question de la problématique des intermédiaires dans la chaîne de commercialisation ; des check point sur les corridors qui constituent des freins énormes au développement et à la fluidité des échanges entre pays de la sous – région ; de la faiblesse des systèmes d'information sur les marchés.

III - LES OFFRES ET DEMANDES DE PRODUITS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

Cette séquence de l'agenda de la CORPAO a constitué un espace de confrontation des offres et de demandes potentielles pour le court et le moyen termes de produits agricoles et du bétail au niveau des pays. Cette séance a permis d'identifier les opportunités d'échanges entre les pays.

La principale leçon tirée de cette séance de mini bourse indique l'émergence des unités industrielles de transformation du maïs au Sénégal, l'utilisation des pratiques de substitution de la farine de niébé à celle du blé par les boulangers au Sénégal, en Guinée et au Benin, les besoins exprimés par certains pays côtiers en produits de boucherie et d'animaux de reproduction (chèvre de Maradi, mouton Balibali) ; autant d'opportunités et de facteurs qui offrent des opportunités d'échanges très sûres avec les pays producteurs à condition que toutes les parties respectent les conditions de livraison et les exigences de la demande.

La synthèse des offres et demandes ainsi que les résultats des séances de négociations entre opérateurs économiques privés sont présentés en annexe III.

IV - CONCLUSION

En conclusion, l'édition 2011 de la CORPAO a confirmé que la présente campagne agricole est caractérisée par une bonne production, une bonne disponibilité alimentaire et un approvisionnement satisfaisant des marchés. Cette situation a favorisé le renforcement des stocks commerçants et des réserves des paysans.

Néanmoins, dans la plupart des marchés de la région, les prix des céréales connaissent une évolution à la hausse avec des niveaux supérieurs à la moyenne des cinq (5) dernières années mais inférieurs à ceux de l'année dernière à la même période.

Par ailleurs, la persistance des tracasseries le long des axes routiers ou de certaines mesures limitatives prises par les pays par rapport à la sortie des produits agricoles et du bétail constituent une entrave majeure à la fluidification des échanges régionaux. A cela, s'ajoute la crise ivoirienne qui influe négativement sur le secteur du commerce des céréales et du bétail.

En dépit de ces contraintes, les marchés fonctionnent bien en général.

VI - RECOMMANDATIONS

Les recommandations de la CORPAO 2011 à l'issue des discussions portent sur ce qui suit :

A l'endroit des pays :

1. le renforcement des dispositions pour une bonne commercialisation des productions agricoles gage d'une bonne sécurité alimentaire et de la levée des barrages non tarifaires ;
2. la mise en place d'un dispositif judiciaire en appui aux acteurs du commerce régional pouvant contribuer à réduire les tracasseries routières ;
3. la suppression de la TVA sur les animaux vivants dans les textes en vigueur dans l'espace régional et leurs applications effectives par les Etats ;
4. la promotion de la filière fonio ;

5. Suivre de près les répercussions de la hausse des prix des produits alimentaires mondiaux sur les marchés locaux et régionaux;
6. Renforcer les Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) pour une meilleure gestion de l'information commerciale agricole.

A l'endroit des OIG (CILSS, UEMOA, CEDEAO) :

1. Renforcer les capacités des organisations régionales des acteurs ;
2. Expliciter le terme « Produits du crû » contenu dans les dispositions réglementaires communautaires portant sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace régional ;
3. Renforcer les efforts pour lever les entraves tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des produits dans l'espace ouest africain;
4. Appuyer et accompagner les concertations régionales pour mieux outiller les opérateurs privés face aux enjeux du marché régional et international ;
5. Favoriser et appuyer la professionnalisation des acteurs du commerce régional ;
6. Assurer la promotion des filières émergentes.

A l'endroit des Opérateurs économiques privés :

1. Promouvoir une bourse d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires ;
2. S'impliquer d'avantage dans le suivi des corridors ;
3. Promouvoir et vulgariser l'utilisation des unités de mesure standard à savoir le kilogramme pour faciliter et améliorer les opérations de commerce;
4. Promouvoir la contractualisation et l'utilisation des instruments du commerce moderne notamment les lettres de crédit.

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :

1. Soutenir l'émergence d'un secteur privé dynamique et profitable à l'agriculture ;
2. Appuyer les actions visant à une bonne maîtrise des flux frontaliers ;
3. Appuyer la formation des opérateurs économiques aux techniques et aux normes du commerce international ;
4. Appuyer la participation active des opérateurs économiques privés aux foires ou autres manifestations à caractère promotionnel.

A l'endroit des institutions bancaires

Elaborer des produits financiers adaptés pour la promotion de la commercialisation des produits agricoles et agro alimentaires.

Fait à Lomé, le 13 avril 2011

La Conférence régionale

ANNEXES

- I. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LA CORPAO**
- II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DE LA CORPAO**
- III. TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA SÉANCE DE LA MINI BOURSE**
- IV. AVIS CONJOINT SUR LA SITUATION DU MARCHÉ RÉGIONAL DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET LES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**
- V. LISTE DES PARTICIPANTS**

ANNEXE I

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA PREMIERE JOURNEE DE LA CORPAO (11 avril 2011)

La cérémonie d'ouverture a enregistré l'allocution du représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS et le discours d'ouverture de Son Excellence, Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé de la République du Togo.

Auparavant, Monsieur Moussa CISSE, Coordonnateur du Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés, représentant Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS, a remercié respectivement Son Excellence Monsieur le Président de la République du Togo qui a bien voulu autoriser la tenue de cette conférence dans son pays et Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Togo, qui a bien voulu présider la cérémonie d'ouverture de la conférence. Il a expliqué que la CORPAO est un cadre de concertation pour débattre sur la situation des marchés et les échanges des produits agricoles dans l'espace CEDEAO. Il a souligné que malgré les bonnes productions réalisées au cours de la campagne agricole 2010-2011, il subsiste des poches de déficit qui doivent faire l'objet d'un suivi rapproché par tous les acteurs.

Quant à Monsieur le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Togo, avant de procéder à l'ouverture officielle de la conférence régionale, il a souhaité la bienvenue et un agréable séjour à tous les participants. Il a souligné que de bonnes productions sont enregistrées dans les pays côtiers et dans ceux du Sahel durant la campagne agricole 2010-2011. Ensuite, il a mis en exergue qu'en dépit des importantes disponibilités, il existe encore des entraves dans les échanges intra régionaux. A cet effet, il espère que les recommandations issues de cette conférence participeraient à améliorer l'environnement des échanges dans notre espace communautaire.

Après la cérémonie d'ouverture, une pause café a été observée. Et dès la reprise des travaux, il a été procédé à la mise en place du bureau de la conférence pour la journée du 11 avril 2011 qui se compose comme suit :

Président : Monsieur Maliki BAROUNI (Niger)

Rapporteurs : Monsieur Léopold GANSOU (Bénin)
Monsieur Mouhamadou NDIAYE (Sénégal).

Dès l'entame des travaux, Monsieur Moussa CISSE a décliné les objectifs, les résultats attendus et le déroulement de la conférence.

A la suite de Monsieur CISSE, les présentations suivantes ont été faites :

1. Situation agricole et alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest :

Ce sujet a été présenté par Monsieur Abdou Karim KEITA du CILSS :

La présentation a mis en exergue :

- ✓ les bonnes productions de céréales et d'igname au Sahel et en Afrique de l'Ouest qui se chiffrent respectivement à 55 582 700 tonnes et à 59 991 000 tonnes ont progressé annuellement de 15 et de 5% ;
- ✓ en revanche la production du manioc qui s'élève à 66 970 700 tonnes a accusé une baisse annuelle de 10% ;
- ✓ en dépit de la bonne production céréalière globale, il existe quand même quelques poches déficitaires dans certains pays du CILSS et que la hausse est moins prononcée dans les pays côtiers avec des baisses dans certains d'entre eux ;
- ✓ les facteurs de risque qui portent sur la hausse des prix, le taux élevé de la malnutrition aiguë, les déficits fourragers, les crises post électorales ;
- ✓ la catégorie des populations vulnérables (populations urbaines pauvres, populations victimes des guerres, populations victimes des inondations) ;
- ✓ les instruments usités : la poursuite de l'assistance aux populations victimes des inondations, la reconstitution des stocks ;
- ✓ les recommandations : gérer les excédents de produits agricoles, assister les populations vulnérables, favoriser les opportunités d'échanges pour le commerce régional ;
- ✓ les opportunités pour le commerce régional : reconstitution des stocks au niveau des pays, privilégier la commercialisation des produits locaux au détriment des produits importés, constituer des stocks pour les unités de fabrication d'aliment de bétail.

2. Evolution des marchés nationaux et du marché régional :

La présentation a été faite par Monsieur Moussa NIANG, Secrétaire Général du RESIMAO et a porté essentiellement sur :

- ✓ la bonne production qui s'est traduite par un bon niveau d'approvisionnement des marchés ;
- ✓ les troubles sociopolitiques qui influencent les approvisionnements et les prix pratiqués ;
- ✓ les principaux produits qui composent les approvisionnements (locaux, importés) ;
- ✓ les transferts qui se déroulent correctement, sauf au niveau des corridors reliant la Côte d'Ivoire et ses voisins ;
- ✓ le niveau élevé des prix, mais que ceux-ci restent plus bas par rapport ceux des deux campagnes agricoles précédentes ;
- ✓ l'évolution des prix moyens mensuels de 2005-2006 à 2009-2010 qui montre que les prix de détail du mil ont connu des fortunes diverses avec une forte hausse sur les marchés de Niamey ;
- ✓ la similitude des prix entre le marché de Thiaroye (Dakar) et celui de Niaréla (Bamako) ;
- ✓ les perspectives du marché régional : poursuite des hausses des prix dans les prochains mois ;
- ✓ les conclusions/recommandations : poursuivre le processus portant sur la promotion des outils de commercialisation (BCV, Etat, ONG), lutter contre la tracasserie, surveillance rapprochée de la situation alimentaire.

3. Présentation du ROPPA :

Elle a été faite par le Secrétaire Exécutif du ROPPA, Monsieur Mamadou GOÏTA. Cette présentation a porté substantiellement sur :

- ✓ la composition du ROPPA qui regroupe 14 pays et dispose d'un secrétariat exécutif basé à Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- ✓ la structuration du ROPPA avec l'existence d'une plate forme dans chaque pays membre;
- ✓ le rôle du ROPPA qui consiste à établir la cohérence des politiques de production ;
- ✓ le profilage sur lequel est engagé le ROPPA depuis deux ans, à savoir l'organisation de cinq filières que sont les céréales (riz, fonio), bétail/viande, lait, horticulture, pêche ;
- ✓ les activités de production, de transformation, de commercialisation et de valorisation des filières.
- ✓ le partenariat avec la FAO, le réseau des ONG.

4. Présentation des pays :

Conformément au canevas, les présentations ont porté sur :

- ✓ **La situation des marchés, des stocks, le volume des échanges et le sens des flux des produits agricoles et agroalimentaires en 2010 :**
 - les disponibilités des produits vivriers sur les marchés agricoles s'apprécient diversement (abondantes, moyennes, faibles) selon les pays ;
 - les achats officiels qui ont contribué, dans certains pays à baisser, les offres au niveau des marchés ;
 - les flux des produits agricoles locaux qui sont modérés, faibles à nuls selon les pays ;
 - bonne offre de produits halieutiques grâce à la production locale et aux importations ;
 - bonne offre de viande et de bétail grâce aux disponibilités locales et aux importations.
- ✓ **La situation des marchés, des stocks, volumes des échanges et sens des flux des produits agricoles et agroalimentaires en 2011 :**
 - au cours du premier trimestre 2011, l'offre a été stable durant les deux premiers mois (janvier, février) et a une légèrement baisse depuis le mois de mars ;
 - le dynamisme des marchés est imputable aux disponibilités des produits et au comportement des acteurs ;
 - en fonction des pays, les échanges portent essentiellement sur les céréales locales et le riz importé, les légumineuses, les tubercules, les fruits, les produits halieutiques, le bétail, la viande et la volaille.
- ✓ **Niveau des prix et facteurs déterminants :**
 - niveau plus bas des prix en 2010 qu'en 2009 ;
 - prix pratiqués durant les trois premiers mois de 2011 sont plus élevés que ceux de 2010 pour la même période ;
 - les facteurs déterminants des prix sont : les faibles offres, les coûts de production élevés, les fortes demandes des pays limitrophes, les coûts de transport, les prix élevés des autres produits alimentaires et non alimentaires ;
 - les perspectives dans les six prochains mois présagent des hausses modérées à importantes des prix selon les produits et les pays.

✓ **Les mesures ou dispositions prises par rapport à la situation du marché et du niveau des prix :**

- incitations à la production ;
- surveillance rapprochée des marchés ;
- constitution de stocks nationaux ;
- mise en place de magasins témoins dans les principales communes ;
- distribution gratuite de vivres ;
- vente à prix modérés des produits.

✓ **Les entraves aux échanges de produits agricoles et agroalimentaires dans le pays et entre les pays**

- mauvaise qualité des routes ;
- absence d'infrastructures de stockage des produits agricoles ;
- tracasseries sur les routes ;
- insécurité à l'intérieur de certains pays et dans la sous régions ;
- enclavement de certaines zones de production.

✓ **Les recommandations**

- sensibilisation des producteurs pour une bonne gestion de leurs réserves ;
- renforcement ou la constitution des stocks de sécurité ;
- désenclavement des zones de production ;
- renforcer les systèmes d'information ;
- enrayer ou réduire les tracasseries routières pour encourager les opérateurs.

Les présentations ont été suivies de riches débats ponctués par des questions et de contributions visant à élucider davantage les thèmes traités.

✓ **Recommandations générales :**

- Intégrer le suivi de la filière bétail/viande ;
- Faire une meilleure connaissance avec la filière fonio pour son éventuelle intégration dans le suivi ;
- Appuyer le ROESAO dans la facilitation des échanges des produits ;
- Sensibiliser les Etats à respecter les textes sous régionaux pour promouvoir les échanges entre les pays de la communauté ;
- Privilégier la concertation entre les acteurs.

ANNEXE II

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEUXIEME JOURNEE DE LA CORPAO (12 avril 2011)

La deuxième journée de la conférence a débuté par la lecture du rapport de la précédente journée, suivi de la présentation du Niger, du Sénégal et du Togo.

Les présentations ont été faites selon le canevas proposé par le CILSS : excepté celle du Togo qui a été plus axée sur les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la sécurité alimentaire, les entraves au commerce des produits agricoles et des recommandations.

1. DE LA SITUATION DES MARCHES, DES STOCKS, VOLUMES DES ECHANGES ET SENS DES FLUX DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRE

La campagne agricole 2010-2011 a été excédentaire dans les pays favorisant ainsi une bonne disponibilité céréalière et un approvisionnement satisfaisant et régulier des marchés.

Les quantités ainsi que la nature des flux varient selon les pays :

- Le Niger importe le mil et le sorgho provenant du Nigeria et du Burkina Faso, le maïs du Nigeria, du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana et du Togo. Quant aux importations de riz, elles proviennent des pays asiatiques. Les exportations du niébé vont en direction du Nigéria et du Ghana
- Le Sénégal importe le maïs, le riz, le niébé du Mali, du Brésil de l'Argentine, en revanche, ce pays exporte l'arachide vers la Mauritanie
- Le bétail fait également l'objet d'échanges entre les pays (le Sénégal avec la Mauritanie et le Mali, tandis que le Niger exporte vers le Nigéria).

Pour les six mois à venir, les prix connaîtrons une évolution à la hausse au Sénégal et au Niger compte tenu de la diminution progressive des stocks des ménages. Les besoins seront de plus en plus comblés par les importations.

2. DU NIVEAU DES PRIX ET LES FACTEURS DETERMINANTS

Les différentes communications ont montré que les prix ont évolué à la hausse ce trimestre par rapport au trimestre passé. Cependant leur niveau reste en dessous de celui du premier trimestre 2010. Pour le Sénégal, les prix ont amorcé une hausse dès le mois d'octobre. Au Niger, les mesures prises par le gouvernement suite à la crise de 2009 a permis d'enregistrer une forte baisse du prix du mil à partir d'août 2010, laquelle baisse s'est accentuée avec les nouvelles récoltes de la bonne campagne 2010-2011.

3. LES MESURES PRISES PAR LES AUTORITES

Des mesures ont été prises par les autorités de chaque pays pour faire face à la crise émanant de la hausse des prix au niveau international. Il s'est agit d'une part, de la maîtrise des prix (par des ventes à prix modéré, distribution de vivre, surveillance et régulation du marché) et d'autre part, de l'accroissement de la production (promotion de la production local). D'autres partenaires sont également intervenus dans le même but (opérateurs économiques, ONG,)

4. LES ENTRAVES AUX ECHANGES DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES PAYS ET ENTRE LES PAYS

Les entraves au commerce de produits agricoles sont multiples et communs à l'ensemble des pays : En plus du non respect des textes sur la libre circulation des biens et des personnes entres les Etats et les tracasseries routières, ils existent d'autres entraves tels que :

- Le manque d'infrastructures de stockage des céréales (magasins) ;
- Enclavement de certaines zones ;
- Manque d'organisation des acteurs ;
- L'insuffisance de transformation des produits ;
- Difficulté d'accès au crédit ;
- Etc.

5. LES RECOMMANDATIONS :

Des recommandations ont été formulées :

A l'endroit du CILSS, UEMOA, CEDEAO :

- Etendre et faire respecter les mesures communautaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Assurer le plaidoyer auprès des Etats pour la promotion des échanges régionaux des céréales ;
- Veiller à la mise en cohérence des politiques et stratégies sectorielles axées sur la sécurité alimentaire ;
- Favoriser le rapprochement SIM/Opérateurs ;
- Renforcer les capacités des producteurs.

A l'endroit des Etats

- Evaluer et étendre les filets sociaux existants dans le temps et dans l'espace ;
- Pérenniser les achats locaux;
- Renforcer les Dispositifs Nationaux de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires ;
- Renforcer les SIM pour une meilleure gestion de l'information.

A l'endroit des Opérateurs économiques,

- Assurer l'approvisionnement régulier des marchés et faire des stocks importants (période de soudure) ;
- Harmoniser les différentes UML pour les céréales sèches de concert avec les autorités.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Faciliter l'accès au crédit au profit des acteurs ;
- Accompagner les Etats dans la relance de la production agricole ;
- Appuyer les SIM pour un bon suivi de la sécurité alimentaire (matériels, renforcement des capacités) ;
- Appuyer les organisations régionales (CILSS, CEDEAO).

6. LA PRESENTATION DE LA COFENAVI,

A la suite des présentations des pays, est intervenue la présentation de la COFENAVI. Elle s'est articulée sur les points suivants :

La création: Créée en 2004, elle regroupe les acteurs des fédérations des pays de l'UEMOA avec pour objectif la promotion de la filière bétail et viande. La COFENAVI s'étend désormais à tous les pays de l'Afrique de l'Ouest avec une nouvelle dénomination COFENABVI-OA en lieu et place de COFENABVI PAM UEMOA (nom à la création).

La situation des marchés Bétail et viande : Les statistiques en 2008 faisaient état de plus d'un milliard de têtes de bétail (bovins, ovins et caprins) répartie entre le Niger, le Mali. Les flux sortant du Burkina vont en direction du Nigéria, du Ghana, de la Côte-d'Ivoire et du Togo. Le prix du bétail varie selon le poids et la période de l'année : de 350.000 à 450.000, le prix producteur et 500.000 le prix « terminal ».

Les mesures prises pour alléger les prix : Il s'est agi de la vente à prix modéré de SPAI par l'Etat ; du suivi des tracasseries par l'ATP de concert avec les autorités, des plaidoyers organisés par la COFENABVI.

Marchés et opportunités : La qualité et la quantité de l'offre du bétail s'améliorent progressivement. L'existence de corridors surveillés et des postes juxtaposés améliore les conditions des échanges par la réduction des coûts et des délais. De même, la contractualisation permet de sécuriser les transactions.

Les entraves : Ce sont entre autres : les tracasseries routières, le manque d'organisation, la crise ivoirienne.

Les Recommandations

- Suppression de la TVA sur les animaux vivants dans les textes en vigueur dans l'espace et leurs applications effectives par les Etats ;
- Renforcement des capacités de la COFENABVI et de ses membres ;
- La présentation de la COFENABVI a fait place au partage d'expérience en matière de tracasseries routières par Monsieur Amadou Hassane Sambo, opérateur de la filière Bétail au Niger.

Discussions

Les présentations ont suscité des questions d'éclaircissement, de compréhension ainsi que des contributions et des recommandations. Ces discussions ont essentiellement porté sur les points suivants :

- La prise en compte des modalités d'achat et de transport avec les pays hors UEMOA afin de privilégier les échanges sous régionales par rapport à l'international ;
- L'impact des interventions de l'Etat (fixation de prix, vente, subvention..) sur les échanges des produits agricoles : Le bien fondé de ces interventions ne fait pas l'unanimité chez les participants ;
- Il a également été question des intermédiaires dans la chaîne de commercialisation : si ce maillon est nécessaire, il ne doit cependant pas être la cause d'une large marge entre les prix au producteur et ceux à la consommation ;
- La réalité des check point sur les corridors (cas de Dakar-Bamako) est un frein énorme sur le développement et la fluidité des échanges entre pays de la sous – région ;
- Le manque d'organisation des producteurs au Togo ne doit pas être une entrave à la disponibilité des informations sur les prix ; il convient de renforcer le système d'information qui pourrait contribuer à une meilleure organisation des OP ;
- Un dispositif judiciaire peut contribuer à réduire les tracasseries routières ;
- L'offre de l'arachide du Sénégal ainsi que la demande en maïs et du niébé sont des opportunités dont devrait bénéficier le commerce régional ;
- Le suivi régulier des flux transfrontaliers est une nécessité pour la maîtrise des opportunités d'échanges

Recommandation issu des discussions :

La mise en place d'un Comité Régional de Commercialisation serait de nature à documenter les mesures prises çà et là par les Etats et par les Institutions sous-régionales pour aider à la facilitation de la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires.



ANNEXE III

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SEANCE DE LA MINI BOURSE

OFFRE DE PRODUITS AGRICOLES ET D'ELEVAGE							DEMANDE DE PRODUITS AGRICOLES ET D'ELEVAGE		
Produits offerts	Unité	Quantité	Prix unitaire FCFA	Fournisseur potentiel	Pays	Conditions de livraison	Clients potentiels	Prix unitaire proposé FCFA	Exigences
Maïs blanc	Tonnes	8 000	150 000-165 000	CIC-B	Burkina	Départ magasin Bobo Dioulasso	Sénégal : Industriels sur maïs (SEDIMA, GMD etc.)	-	Contrats contraignants avec caution bancaire de bonne fin
Mais blanc	Tonnes	5 000	150 000-170 000	M. Léopold Gansou	Benin	-	Sénégal : Industriels sur maïs (SEDIMA, GMD etc.)	-	Contrats contraignants avec caution bancaire de bonne fin
Mais blanc		30 000	150 000-170 000	CPC Togo, ANSAT	Togo	-	Sénégal	-	Contrats contraignants avec caution bancaire de bonne fin
Mais jaune	Tonnes	2 000	160 000-170 000	CIC-B	Burkina	Départ magasin Bobo Dioulasso	Sénégal : Industriels sur maïs (SEDIMA, GMD etc.),	-	Contrats contraignants avec caution bancaire de bonne fin
Sorgho blanc	Tonnes	5 000	180 000 -185000	CIC-B	Burkina	Départ magasin Bobo Dioulasso	-	-	-
Petit mil	Tonnes	2 000	220 000-225 000	CIC-B	Burkina	Départ magasin Bobo Dioulasso	-	-	-
Fonio	Tonnes	1 000	650 000-750 000	-	Burkina	Départ magasin Bobo Dioulasso	-	-	-
Café	Tonnes	5 000	-	-	Guinée	-	Sénégal		
Viande avec os	Tonnes	10	1 750 000	Union Nationale des Bouchers	Burkina	-	-	-	-

Bovins de boucherie >=400 kg	Bétail sur pied	-	350 000	-	Niger	-	Togo : Animaux de boucheries 400 kg, Guinée	300-350 000	Prix FOB Niamey
Bovins de boucherie >=300 kg		-	275 000	-	Niger	-	Togo : Animaux de boucheries 300 kg	200 000-250 000	-
Bovins d'élevage, Génisse Azawad 250-300kg		-	350 000	-	Niger	-	-	-	Livraison à Niamey
M ;Bovins d'élevage, Génisse Goudali 250-300kg		-	300 000	-	Niger	-	-	-	-
Ovins race Balibali	-	-	150 000	-	Niger	-	Togo : pour la période de Tabaski; Guinée (viande)	70 000-85 000	-
Ovins, géniteur race Balibal	-	-	200 000	-	Niger	-	-	-	-
Ovins, race Baloumi femelle	-	-	200 000	-	Niger	-	-	-	-
Ovins, race Baloumi mâle	-	-	250 000	-	Niger	-	-	-	-
Chèvre rousse de Maradi femelle	-	-	85 000	-	Niger	FOB Niamey	-	-	-
Viande bovine	tonnes	-	1 850 000	-	Niger	Carcasses de >=130 kg	Guinée	-	-
Viande ovine	tonnes	-	2 500 000	-	Niger	Carcasse >= 12 kg	-	-	-
Viande de chèvre	tonnes	-	2 000 000	-	Niger	-	-	-	-
Chèvre rousse de Maradi mâle		-	90 000	-	Niger	FOB Niamey	Guinée	-	-
Niébé	tonnes	3 000	300 000	-	Niger	-	Sénégal : Association des Boulangers du Sénégal, Guinée Benin	-	-

Oignon	-	-	-	-	Niger	FOB Niamey	Guinée	-	-
Mangues Kent	tonnes	1 000	400 000	-	Sénégal	Livraison bord champ en vrac, mi juin-septembre	-	-	-
Mangues Keit	tonnes	500	350 000	Diamalaye Import Export	Sénégal	Livraison bord champ en vrac à partir de septembre à 50 km de Dakar	-	-	-
Sel	tonnes	100 000	50 000	Diamalaye Import Export, FPMN	Sénégal	sac de 25 kg avec référence, FOB Dakar	Guinée	-	-
Poisson fumé de Cayar, Joal	tonnes	20 000	250 000	Diamala Import Export, FPMN	Sénégal	Cartons de 20kg	-	-	-
Arachide non décortiqué	tonnes	>50 000	195 000	Union Nationale des Coopératives du Sénégal, Diamala Import-export, FPMN	Sénégal	FOB Dakar	-	-	-
Manioc séché	tonnes	1 000	70 000	ONG AJA	Togo	-	-	-	-
Tubercules d'igname	tonnes	1 000	100 000	ONG AJA	Togo	à partir du mois de Novembre)	-	-	-
Génisse Goudali	par tête	-	250 000	-	Togo	-	-	-	-



ANNEXE IV

CONFERENCE REGIONALE SUR LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ET LES OPPORTUNITES D'ECHANGES DANS LE SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Lomé (Togo) du 11 au 13 avril 2011

AVIS CONJOINT SUR LA SITUATION DU MARCHÉ REGIONAL DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET LES OPPORTUNITES D'ECHANGES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Bon approvisionnement des marchés mais persistance des entraves au commerce de produits agricoles

La bonne production céréalière enregistrée à l'issue de la campagne agricole 2010-2011 au Sahel et en Afrique de l'ouest, estimée à près de 60 millions de tonnes, s'est traduite par une bonne disponibilité céréalière et un approvisionnement satisfaisant des marchés qui ont favorisé le renforcement des stocks commerçants et des réserves des paysans surtout ceux qui ont été éprouvés par la crise alimentaire de 2010 à l'Est du Sahel.

Certains pays disposent d'importants excédents (maïs en Guinée, au Benin, au Nigeria et au Togo, mil et Sorgho au Mali, au Niger, au Burkina et au Nigeria, niébé au Nigeria et au Niger, arachide au Sénégal).

Néanmoins, dans la plupart des marchés de la région, les prix des céréales connaissent une évolution à la hausse avec des niveaux supérieurs à la moyenne des cinq (5) dernières années mais inférieurs à ceux de l'année dernière à la même période. Cette tendance loin d'être alarmante, pourrait se maintenir à l'entrée de la période de soudure 2011 du fait de la reconstitution des stocks nationaux de sécurité et dans une moindre mesure de la répercussion sur les marchés ouest africains de la hausse des prix des produits alimentaires sur le marché mondial. De même, les prix du bétail connaissent une tendance à la hausse par rapport à 2010 du fait de l'augmentation de la demande.

Toutefois, la persistance des tracasseries le long des axes routiers ou de certaines mesures limitatives à la sortie des produits agricoles et du bétail constituent une entrave majeure à la fluidification des échanges régionaux. A cela s'ajoute, la crise ivoirienne qui influe négativement sur le secteur du commerce des céréales et du bétail.

En dépit de ces contraintes, les marchés ont bien fonctionnés en général. Ce fonctionnement doit être soutenu car beaucoup de zones nécessitent un approvisionnement en produits alimentaires, notamment les centres urbains, (maïs, riz, viande et légumes) et certaines zones rurales déficitaires de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad (mil, sorgho, maïs). Au regard de l'importance des offres et des demandes exprimées par les pays de multiples opportunités s'offrent aux opérateurs pour assurer l'approvisionnement régulier des marchés.

Sur la base de ce qui précède, la conférence régionale recommande :

A l'endroit du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO :

- Expliciter le terme « Produits du crû » contenu dans les dispositions communautaires portant sur la libre circulation des personnes et des biens ;
- Renforcer les efforts pour lever les entraves tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des produits dans l'espace ouest africain;
- Appuyer et accompagner les concertations régionales pour mieux outiller les opérateurs privés face aux enjeux du marché régional et international. Favoriser la professionnalisation des acteurs du commerce régional ;
- Assurer la promotion des filières émergentes;

A l'endroit des Etats :

- Suivre de près les répercussions de la hausse des prix des produits alimentaires mondiaux sur les marchés locaux ;
- Renforcer les Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) pour une meilleure gestion de l'information commerciale agricole.
- Supprimer la TVA sur les animaux vivants dans les textes en vigueur dans l'espace et dans les Etats ;

A l'endroit des Opérateurs économiques,

- Promouvoir et vulgariser l'utilisation des unités de mesure standard à savoir le kilogramme pour faciliter les opérations de commerce;
- Promouvoir la contractualisation et l'utilisation des instruments du commerce moderne notamment les lettres de crédit.

A l'endroit des institutions bancaires

- Elaborer des produits financiers adaptés pour la promotion de la commercialisation des produits alimentaires.

Fait à Lomé, le 13 avril 2011

ANNEXE V

LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS	STRUCTURE OU ORGANISME	NOM ET PRENOMS	ADRESSE
BENIN	RESIMAO	Monsieur Mouphtaou ABDOULAYE, responsable SIM/Bénin	BP 06-2544 – Cotonou Tél : (229) 21.33.15.02 Cel : (229) 978.76.794 E-mail : mouphtadou@yahoo.fr
	ROESAO	Monsieur Léopold GANSOU, Trésorier, Opérateur Economique	02 BP 1687 – Cotonou Tél : (229) 21.30.48.74 Cel : (229) 95.42.90.51 Fax : (229) 21.30.48.74 E-mail : gansouleo@yahoo.fr
	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS)	Madame Bénédicte PEMOU, Responsable SIM/SONAGESS	01 BP 354 – Ouagadougou 01 Tél : 226) 50.31.28.05/06 Cel : (226) 70.81.62.75 – 70.72.46.56 E-mail : pemoub@yahoo.fr – pemoub@hotmail.com Skype : benepemou
	Union Nationale des Bouchers et Charcutiers (UNABOC)	Monsieur R. Augustin Thierry KYENDREBEOGO, Opérateur filière bétail- viande	01 BP 316 – Ouagadougou 01 Tél : 226) 50.31.22.91 Cel : (226) 70.15.53.19 Fax : (226) E-mail : koosnaaba@yahoo.fr
	Association pour le Développement du Département de Bomborokuy (ADDB/Burkina)	Monsieur Dominique TRAORE, Président du Comité d'Organisation de la Foire du Fonio de Bomborokuy	01 BP 3834 – Ouagadougou 01 Tél : 226) 50.30.24.31 Cel : (226) 71.64.35.63 Fax : (226) 50.30.24.31 E-mail : mitech20@yahoo.fr
	Comité Inter- professionnel des Filières Céréales du Burkina (CIC-B)	Monsieur Soumaïla SANOU, Exploitant Agricole	11 BP 1837 – Ouagadougou 11 Tél : 226) 50.50.11.35 Cel : (226) 70.33.40.94 – 78.82.11.39 Fax : (226) 50.50.11.35 E-mail : cicb@fasonet.bf – sanou_togo@yahoo.fr
GUINEE	Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée (SIPAG)	Monsieur Yacouba DIAKITE, Directeur	BP 5146 - Conakry Tél : (224) Cél : (224) 60.59.18.00 Fax : (224) E-mail : diakiteyacouba2005@yahoo.fr
	Réseau Guinéen des Opérateur Economique du Secteur Agro- Alimentaire (REGOSA)	Elhdj Boubacar FOFANA, Président	BP 3136 – Conakry Tél : (224) 64.31.80.69 – 65.32.95.77 Cél : (224) E-mail : bacarfofana2002@yahoo.fr
MALI	Observatoire du Marché Agricole (OMA)	Monsieur Pierre TRAORE	Tél : (223) 20.21.40.73 Cél : (223) 76.14.78.59 E-mail : pirtraore@datatech.net.ml pirtraore@yahoo.fr – oma@datatech.net.ml

NIGER	Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA/Niger)	Monsieur Sani LAOUALI ADDOH, Coordonnateur du SIMA/Niger	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 96.88.10.70 Fax : (227) 20.74.27.18 E-mail : slaos1@yahoo.fr – simagricole@gmail.com:
		Monsieur Djibrilla Sadou GARBA, Responsable Informatique chargé d'analyse	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 90.19.42.48 E-mail : djibrilsad@yahoo.fr Skype : djibrilsad
	ROESAO	Monsieur Amadou HASSANE SAMBO, Opérateur Economique	BP 305 - Niamey Tél : (227) 20.73.57.61 Cel : (227) 96.96.92.27 – 90.33.17.49 E-mail : ahassambo@yahoo.fr
		Monsieur Maliki BARHOUNI, Directeur Général SOCOPAP-SA	BP 10892 - Niamey Tél : (227) 20.73.63.20 Cel : (227) 96.97.43.40 – 90.57.19.15 Fax : (227) 20.73.70.32 E-mail : barhounie@yahoo.fr
SENEGAL	RESIMAO	Monsieur Moussa NIANG, Secrétaire Général	BP 170 RP - Dakar Tél : (221) 33.822.59.29 Cel : (221) 77.546.50.53 Fax : (221) 33.822.56.14 E-mail : moussniang@yahoo.fr Skype : mniang97
	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Monsieur Mouhamadou NDIAYE, Coordonnateur SIM	BP 170 RP - Dakar Tél : (221) 33.822.59.29 – 33.822.26.08 Cel : (221) 77.520.12.58 Fax : (221) 33.822.56.14 E-mail : dionkendiaye@yahoo.fr Skype : dionke
	ROESAO	Monsieur Sidy GUEYE, Président	BP 308 – Rufisque Tél : (221) 33.836.66.61 Cel : (221) 77.273.08.33 Fax : (221) 33.836.66.61 E-mail : ogsidy@yahoo.fr Skype : sidyna_omar
TOGO	Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé	Monsieur Talime ABE, Directeur du Commerce Intérieur et de la Concurrence	BP 383 – Lomé Tél : (228) 221.20.25/221.27.84 Cel : (228) 926.58.39 Fax : (228) 221.05.72 E-mail : abtaline@yahoo.fr
	Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT)	Lt-Colonel Ouro Koura AGADAZI, Directeur Général	BP 15331 – Lomé Tél : (228) 251.41.82 Cel : (228) 904.34.43 Fax : (228) 221.05.72 E-mail : tchagadzi@yahoo.fr

TOGO (suite)	Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé	Monsieur Komla Nyedji GALLEY, Directeur du Commerce Extérieur	BP 383 – Lomé Tél : (228) 221.05.52 Cel : (228) 904.45.50 Fax : (228) 221.05.72 E-mail : leygat@hotmail.fr
		Madame Abla Dzigbadi KPONYO, Conseillère Technique	BP 383 – Lomé Tél : (228) 222.62.01 Cel : (228) 921.27.72 Fax : (228) 221.05.72 E-mail : peacehponyo@yahoo.fr
		Monsieur Kossi MOGAN, Attaché de Cabinet	BP 383 – Lomé Tél : (228) 221.05.52 Cel : (228) 908.75.65 Fax : (228) 221.05.72 E-mail : mgaudenis@yahoo.fr
		Monsieur Baroma Magolemiena BAMANA, Conseiller Technique	BP 383 – Lomé Tél : (228) 221.05.52 Cel : (228) 904.69.89 Fax : (228) 221.05.72 E-mail : bamanamoroma@yahoo.fr
		Monsieur Koku Vinyo GBADZI, Juriste, Attaché d'Administration	BP 10190 – Lomé Tél : (228) 221.35.85 Cel : (228) 829.36.24 – 949.78.42 Fax : (228) 221.65.45 E-mail : happy02@live.fr
		Monsieur Tomtala WINGA, Attaché d'Administration, Direction du Conditionnement et de la Métrologie légale	BP 1648 – Lomé Tél : (228) 227.56.87/88 Cel : (228) 903.33.20 Fax : (228) E-mail : answinga@yahoo.fr
		Monsieur B. Moïse TOUH, Technicien de Commerce	BP – Lomé Tél : (228) Cel : (228) 922.10.01 – 523.76.00 E-mail : yazmoise@yahoo.fr
		Madame Amévi BLAKEMA, Technicienne Supérieure en Commerce International	BP 383 – Lomé Tél : (228) 221.20.25 Cel : (228) 974.57.16 Fax : (228) E-mail : sandrafeli@yahoo.fr
	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Monsieur Nassou TORO, Ingénieur Agronome, Chef section annuelle statistique DSID/MAEP	BP 7783 - Lomé Tél : (228) 221.60.13 Cel : (228) 925.83.03 E-mail : torolisun888@yahoo.fr Skype : toronassou
	Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo)	Monsieur Ayefoumi OLOU-ADARA, Président National	BP 12472 – Kaboli Tél : (228) Cel : (228) 911.44.52 E-mail : salifolou@yahoo.fr
Fédération Togolaise des Coopératives de Producteurs de Plantes à Racine et à Tubercule (FTCPPRT)	Monsieur Soulémana ADJIBADJA, Secrétaire Général	BP 365 – Sokodé Tél : (228) Cel : (228) 906.18.61 E-mail : federationtogoprt@yahoo.fr	

TOGO (suite)	Fédération Nationale des Professionnel de la filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO)	Monsieur Alassani ALIDOU, Président	BP 16 BP 53 – Lomé Tél Bureau: (228) 320.71.20 Cel : (228) 903.53.83 – 956.69.24 Fax : (228) E-mail : alidoualassani@yahoo.fr
	Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT)	Monsieur Biraguitcha ANWONE, Chef Division Ressources Humaines, Formation et Production	BP 13537 – Lomé Tél : (228) 251.41.82 Cel : (228) 916.25.96 Fax : (228) 251.41.82 E-mail : banwone@yahoo.fr
	Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT)	Monsieur Hezouwé EGBARE, Chef Division Planification	BP 15331 – Lomé Tél : (228) 251.41.82 Cel : (228) 915.22.03 Fax : (228) 251.41.82 E-mail : oscaregbare@yahoo.fr
PARTENAIRES			
UNION EUROPEENNE	Délégation de l'Union Européenne	Monsieur Marc CASTERAN, Chargé des programmes Développement Rural	BP 1657 – Lomé Tél : (228) 253.60.19 Cél : (228) Fax : (228) E-mail : marc-casteran@ecas.europa.eu
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture	Monsieur Koffi AMEGBETO, Economiste	BP 1628 Tél (233) 302.675.000 Cél : (233) 24.029.59.33 Fax : (223) E-mail : koffi.amegbeto@fao.org
FEWS NET/USAID	FEWS NET/USAID	Monsieur M. Laouali IBRAHIM, Représentant Régional Marchés et Flux	BP 12231 - Niamey Tél : (227) 20.31.71.33 Cel : (227) 96.97.70.11 E-mail : librahim@fews.net
ORGANISATIONS/RESEAUX DE PRODUCTEURS ET D'OPERATEURS PRIVES			
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles	Monsieur Mamadou GOITA, Secrétaire Exécutif	09 BP 884 – Ouagadougou 09 Tél : (226) 50.36.08.25 Cél : (226) 70.23.96.31 Fax : (226) 50.36.26.13 E-mail : mamadou_goita@yahoo.fr Skype : mamadou.goita
COFENABVI-AO	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail-Viande de l'Afrique de l'Ouest	Monsieur Timbila Thomas SAWADOGO, Secrétaire Général Adjoint	01 BP 1501 – Ouagadougou 01 Tél : 226) 50.37.53.02 Cel : (226) 70.20.52.37 Fax : (226) 50.30.53.95 E-mail : cofenabvi_ao@yahoo.fr
CILSS			
CILSS	Secrétariat Exécutif	Monsieur Moussa CISSE, Coordonnateur Régional Programme d'Appui Accès aux Marchés	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.31.40.22 Fax : (226) 50.37.41.32 E-mail : moussa.cisse@cilss.bf -
		Monsieur Harouna KINDO, Responsable UAM-CID	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.25.95.44 Fax : (226) 50.37.41.32 E-mail : harouna.kindo@cilss.bf -

CILSS (suite)	Secrétariat Exécutif (suite)	Monsieur Nobila Jean Christophe SORGHO, Interprète	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.62.86.78 Fax : (226) 50.37.41.32 E-mail : nobila.sorgho@cilss.bf – njcsorgho@gmail.com
		Monsieur Tijan SALLA, Traducteur	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.87.05.99 E-mail : tjan.salla@cilss.bf
		Monsieur Abdou Karim KEITA, Expert en Sécurité Alimentaire	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 71.00.00.16 E-mail : abdou.keita@cilss.bf Skype : abdkeita76
		Monsieur Seydou KABORE, Financier	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.29.07.81 E-mail : seydou.kabore@cilss.bf
		Monsieur Emmanuel SANOU, Secrétaire	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.26.38.96 E-mail : emmanuel.sanou@cilss.bf
	Centre régional AGRHYMET	Monsieur Bernardin ZOUNGRANA, Expert Analyste	BP 11011 – Niamey Cel : (227) 96.08.81.07 E-mail : b.zoungwana@agrhytmet.ne
	Institut du Sahel	Monsieur Aliou MAIGA, Chargé d'analyse des Marchés	BP 1530 – Bamako Tél : (223) 20.22.47.06 Cél : (223) 66.96.63.35 Fax : (223) 20.22.78.31 E-mail : aliou@insah.org